

DEPARTEMENT DU NORD

Valenciennes

Métropole

Communauté d'Agglomération
de Valenciennes Métropole

PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL

PLANCHE A
Version Approbation
MARS 2021

Commune de Anzin

SECTEUR 4

VERDI

4.1

Le territoire de la CAVM est concerné par des risques.
Il convient de se référer à la PLANCHE B du zonage.

LES ZONES PRESENTES SUR LA COMMUNE (ou en limite communale)

Zones urbaines mixtes

UAb

UAc

UB

UBa

UC

UCa

UCb

UCc

UD

UDa

UF

UK

Zones dédiées aux équipements, activités de loisirs et de tourisme

UL

Zones urbaines à vocation économique

UEa

UGa

UZ

Zones d'extension à vocation mixte/habitat (court/moyen terme)

1AU

Zones d'extension à vocation mixte/habitat (long terme)

2AU

Zones urbaines dédiées aux cités minières/ouvrières

UMa

Zones à vocation agricole

Acn

Zones à vocation naturelle

N

Nj

Ni

LES AUTRES ELEMENTS GRAPHIQUES

Secteur de mise en oeuvre d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation

Cheminement à protéger (L151-38 du CU)

Protection du patrimoine bâti (L151-19 du CU)

Bâtiment remarquable (église, maison de maître, corps de ferme, pigeonnier,...)

Protection du patrimoine paysager (L151-23 du CU)

Espace végétal de qualité (parc, jardin public/privé, boisement,...)

Elément ponctuel (arbre, haie,...)

Elément linéaire (fossé, talus, alignement d'arbres ou de haies,...)

Informations complémentaires

Limites de la Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole

Limites communales

Périmètre DIVAT

Constructions en cours

Cimetière existant

Projet contournement Nord de Valenciennes

Hydrologie

Surfaces et cours d'eau

Espace tampon de 50 mètres autour des cours d'eau (communes du PNR-SE)

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Vocation	Bénéficiaire	Surface (en m²)
		Aucun	

Beuvrages

Brucy-sur-l'Escaut

Anzin

Petite-Forêt

Valenciennes

1000

0

100

200

300

400

m

Source cadastre : PGN © Département du Nord, « Origine Cadastre. © Droits de l'Etat Réservés »

